



## Discorde entre associé et gérant

Par **chapelle**, le **18/01/2009** à **15:03**

mon père a créé une sarl il y a quelques année avec un associé fictif.les quatre associés de l'entreprise sont la femme, le fils, de cette associé fictif ainsi que mon pere et moi. au bout de deux années d'activités mon pere c'est rendu compte que ce charmant monssieur qui était un simple employé mais qui partageais la gérance avec mon pere travaillais au noir avec les employés, le matériels de l'entreprise et sur leur temps de travail.Il a donc arreté la gerance après ses faits(a peu près 2 ou 2 an et demi d'activitée).

Ils avait pris un accord, des que l'entreprise fonctionnerais bien ils nous racheterais nos parts. Cela va faire une petite dizaine d'années qu'il n'y a pas d'assemblée generale, il ne veux pas fournir les papiers obligatoire, il se prend des ogmentation, il envoi les bilans au greffe alors que nous ne les avons pas signé et que nous étions en déssacord et j'en passe car je pourrais en écrire un roman.Voila la situation actuelle.je souhaiterais avoir un numero de tel ou voir une aide juridique gratuite pour m'aider, car je souhaite juste récupérez mon investissement merci d'avance